

**INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LACOUTURE
VISITE DE MADAME EMMANUELLE WARGON
CENTRE ARTISANAL DU BOIS - LE 29 JUIN 2021**

**Madame la Ministre du Logement,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Sous-préfet,
Madame le Maire, Chère Juliana ;
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,**

Je vous souhaite, Madame la Ministre, la bienvenue au cœur de ce territoire d'excellence qu'est le Grand Sud de La Réunion, et dont la commune de Saint-Louis est l'un des plus fiers représentants.

Permettez-moi aussi d'excuser, Monsieur Michel FONTAINE, Président de la C.I.V.I.S, que j'ai l'honneur de représenter aux côtés de ma collègue Juliana M'DOIHOMA, Maire de Saint-Louis, qui nous accueille sur ce site emblématique.

Ce quartier de La Rivière Saint-Louis, où nous sommes rassemblés aujourd'hui, représente sans aucun doute ce que doit incarner, pour les responsables des politiques publiques que nous sommes, l'équilibre territorial que nos concitoyens sont en droit d'attendre, quel que soit l'endroit du territoire où ils vivent.

C'est en effet dans des quartiers tels que ceux de La Rivière que la politique prend toute sa signification, tout son sens, toute sa portée, des quartiers qui concentrent à la fois tous les enjeux de la ville de demain, et trop souvent, une majeure partie des problématiques que rencontrent les quartiers d'aujourd'hui à très forte identité, principalement sur les plans économique et social, mais également

en matière de logement, de développement urbain, de mixité sociale et de qualité urbaine et architecturale, et bien évidemment de développement économique, qui restent malheureusement trop souvent les parents pauvres de nos politiques publiques.

Le site de l'ancien centre artisanal du bois, qui a accueilli pendant de nombreuses années la manifestation Expobois, incarne le virage, le tournant, que nous devons donner à ces espaces en friches au service du développement économique et de l'emploi, et pour tout dire, au service de la ville réunionnaise de demain.

Pour cette raison, il mérite un engagement fort de la puissance publique et des finances publiques ainsi que de l'ensemble des acteurs du secteur.

C'est également la raison pour laquelle nous devons collectivement redonner du sens et de la cohérence à notre développement économique au sein de l'espace urbain et par conséquent à celui de nos quartiers qui forgent l'armature de nos cités. La Rivière, Madame le Maire, est de ce point de vue un quartier exemplaire pour ce type de politique et d'engagement.

La CIVIS a toujours assumé ses responsabilités de ce point de vue puisque nous sommes propriétaire de cet espace d'une superficie de 6900 m². Le temps est venu de le mettre au service des Riviérois et des Saint-Louisiens.

Mais nous le savons tous, dans ce type de projet, le nerf de la guerre reste les financements, dans une période où les dotations s'amenuisent d'année en année. C'est la raison pour laquelle nous nous devons collectivement de faire preuve de davantage de rigueur et de discernement dans le choix des projets sur lesquels nous

devons concentrer nos efforts. Une fois encore, de ce point de vue, le site du centre artisanal du Bois remplit toutes les conditions requises.

Les 500 000 € du Plan de relance de l'Etat qui seront consacrés à la démolition de cette friche en vue de sa reconversion sont de ce point de vue, Madame la Ministre, un signal fort adressé par l'Etat et nous vous en remercions.

Dès lors, il n'est que justice que ce quartier puisse bénéficier d'un engagement concerté de l'ensemble des partenaires présents aujourd'hui. C'est une reconnaissance, et je tiens personnellement à vous remercier pour toute l'attention que vous voulez bien accorder à La Rivière, par votre intervention et votre soutien financier, pour que ce nouvel espace économique, contribue à la transformation de ce quartier en devenir.

Dans cette stratégie de développement économique et urbain intégré, l'intercommunalité à toute sa place et entend jouer tout son rôle. Aussi, la CIVIS est, et restera un partenaire majeur et privilégié de la municipalité et de l'Etat, sur son territoire, qui sera à la hauteur de ses obligations et de ses engagements.

J'adresse donc tous mes vœux de réussite à celles et ceux qui par leur travail sont appelés à faire de ce site un bel outil au service de la ville de Saint-Louis et de son développement économique.

Je vous remercie pour votre écoute et pour votre attention.